

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL du 25 septembre 2015**

**Présents :** Roland BOISSIERE, Erik MOUCHEBOEUF, Myriam BOURNAZEL, Jean-Pascal MERCIER, Michel MAGNE, Frédéric PONS, Julie BARRAL

**Procuration :** Michèle CAUMES à Roland BOISSIERE, Denise PEIGNAUD à Myriam BOURNAZEL, Clément THERY à Julie BARRAL

**Excusé :**

**Absent :** Hélène NANCIU

*Secrétaire de séance : Julie BARRAL*

*Séance ouverte à 18h00*

---

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de rajouter la question suivante à l'ordre du jour :

- Demande de subventions pour les travaux de la station d'épuration de Navacelles

**Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des présents et des représentés.**

**1) : Demande de subventions pour les travaux de la station d'épuration de Navacelles :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avancée sur les travaux de la station d'épuration de Navacelles et propose de solliciter une aide financière auprès du Conseil départemental, de l'Agence de l'eau et de la Communauté des Communes du Lodévois & Larzac.

**Voté à l'unanimité des présents et des représentés.**

**2) Syndicat Centre Hérault – Rapport annuel 2014 :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de l'année 2014.

**Voté à l'unanimité des présents et des représentés.**

**3) Reversement du Fonds d'Amorçage à la CCL&L :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération de la CCL&L du 18 décembre 2014 concernant la répartition du fonds d'amorçage versé à la commune de Saint Maurice Navacelles. Pour la commune de Saint Maurice Navacelles le fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré est de 50€ par enfant scolarisé. Cette aide est versée à la commune par l'Agence de Services et de Paiements (ASP) en deux fois (un acompte et le solde) durant l'année scolaire. Pour la rentrée scolaire 2014/2015, la commune a perçu 1.900€.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de reverser à la CCL&L 80% de cette aide (coûts du personnel d'animation, coordination et acquisition de petits équipements), les 20% restent à la Commune pour les surcoûts concernant l'ouverture de l'école le mercredi matin.

**Voté à l'unanimité des présents et des représentés.**

**4) DM N°1 Budget Primitif M14 :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'avenant du Cabinet Robin&Carbonneau, et propose au Conseil Municipal d'établir une décision modificative afin d'inscrire au budget les crédits nécessaires.

**Voté à l'unanimité des présents et des représentés.**

**5) DM N°1 Budget Primitif M49 :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de régulariser les études réalisées en 2013 par BEMea-Ingénieurs Conseils pour la station d'épuration de Navacelles et propose au Conseil Municipal d'établir une décision modificative afin d'inscrire au budget les crédits nécessaires.

**Voté à l'unanimité des présents et des représentés.**

**6) D.I.A. :**

- Parcelle AD97 Les Besses Vente M. José BRENAS MUNOZ/ Mme Ariane GALLICE

**A l'unanimité des présents et des représentés, la Commune n'exercera pas son droit de préemption.**

- Parcelles AI1-2-3-4-5-6-7 Le Mas Rascle. AI24-26-27-28-29 La Bouzigue. AI30-33-34-35-36-37-38 La Can. AI39-40-41-42-43-44-45-50-51.

Vente GROS Bernadette, GROS Brigitte, GROS Geneviève, GROS Jean-Baptiste et GROS Marie-Christine/ SALTEL Thierry.

**A l'unanimité des présents et des représentés, la Commune n'exercera pas son droit de préemption.**

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Intempéries du 12 septembre 2015 :**

Route de Madières : la Direction des Routes prévoit environ 7 mois de travaux.

Chemins au Coulet : ils ont été très abîmés ; des devis sont en cours.

Le Maire,  
Roland BOISSIERE

